

Paris, le 2 octobre 2018



Le Comité d'Éthique de Paris 2024 lance ses travaux sur la charte éthique sous la présidence de Jean-Marc Sauvé

Le Comité d'Éthique de Paris 2024, installé en juillet dernier, a lancé ses travaux sur la rédaction de la charte éthique de Paris 2024, sous la présidence de Jean-Marc Sauvé, Vice-Président honoraire du Conseil d'État.

La mise en place du Comité d'Éthique répond à la volonté de Paris 2024 de s'imposer les plus hauts standards éthiques et de transparence pour livrer des Jeux exemplaires.

Le Comité d'Éthique de Paris 2024 rassemble des personnalités des plus hautes institutions de notre pays comme le Conseil d'État, la Cour de cassation, la Cour des comptes, le Défenseur des droits, l'Agence française anticorruption, mais également de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE).

Le Comité d'Éthique a pour mission première d'accompagner Paris 2024 dans la définition des règles lui permettant d'anticiper et de lutter contre les situations de conflit d'intérêt, de promouvoir les meilleures pratiques en matière d'éthique et de déontologie, et de répondre aux enjeux de transparence de la vie publique.

Son premier chantier prioritaire sera la rédaction de la charte éthique définissant les grands principes qui doivent s'appliquer à l'ensemble des activités de Paris 2024. Ce document s'appuiera sur les textes législatifs et réglementaires en vigueur ainsi que sur les valeurs et principes du mouvement olympique. Il s'inspirera également de chartes éthiques existantes, issues d'événements majeurs ou de grandes fédérations sportives internationales.

Le Comité d'Éthique proposera dans les prochains mois un projet de charte éthique au Conseil d'Administration de Paris 2024. Il en supervisera ensuite l'application et préparera à cet effet, en collaboration avec Paris 2024, les bonnes pratiques destinées à tous les collaborateurs du Comité ainsi qu'à toutes personnes susceptibles de saisir le Comité d'Éthique.

Pour mémoire, le Comité d'Éthique peut s'autosaisir de questions relevant de sa compétence ou peut être saisi par les membres fondateurs de Paris 2024, tout membre du Conseil d'Administration, ainsi que par l'ensemble des salariés et collaborateurs de Paris 2024.

Le Comité d'Éthique de Paris 2024

Le Comité d'Éthique de Paris 2024 est composé de six personnalités indépendantes, désignées par les plus hautes institutions françaises et par l'OCDE :

Son Président

• **Jean-Marc SAUVÉ**, Vice-Président honoraire du Conseil d'État, désigné par le vice-président du Conseil d'État.

Ses membres

- **Alain LACABARATS**, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation, désigné par le Premier président de la Cour de cassation ;
- **Jean-Philippe VACHIA**, Président de chambre honoraire à la Cour des comptes, désigné par le Premier président de la Cour des comptes ;
- **Claudine ANGELI-TROCCAZ**, Adjointe au Défenseur des droits, vice-présidente du collège chargée de la déontologie dans le domaine de la sécurité, désignée par le Défenseur des droits ;
- **Nicola BONUCCI**, Directeur des affaires juridiques de l'OCDE, désigné par le Secrétaire général de l'OCDE ;
- **Gérald BEGRANGER**, Directeur adjoint de l'Agence Française Anticorruption, désigné par le directeur de l'Agence Française Anticorruption.

Un député et un sénateur siégeront également avec voix consultative au Comité d'Éthique. Leur désignation, respectivement par le Président de l'Assemblée nationale et par le Président du Sénat, est en cours.

Contacts presse Paris 2024 :

Alexandre VILLEGGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – rleclerc@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de 206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess